



Commune de VEZELS-ROUSSY  
20 route des Vallées  
15130 VEZELS-ROUSSY

Envoyé en préfecture le 28/03/2025  
Reçu en préfecture le 28/03/2025  
Publié le  
ID : 015-211502570-20250327-DEL\_2025\_07-DE

Département  
CANTAL  
Arrondissement  
AURILLAC  
Canton  
VIC-SUR-GERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VEZELS-ROUSSY

Séance du 27 mars 2025

Délibération n° DEB\_2025\_07

Nombre de conseillers :  
En exercice : 11  
Présents : 7  
Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois de Mars ; le Conseil Municipal de la commune de Vezels-Roussy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 20 route des Vallées 15130 Vezels-Roussy, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TOURLAN, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 17 mars 2025

**Présent(s)** : BOLLAERT Maryse, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUREUX Alain, PEGORIER Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, TOURLAN Jean-Luc, VIGNES Sylvie,

**Absent(s)** : MAX Pablo, LESCURE Céline qui a donné pouvoir à ROUMANIOL Jacques, PEPIN Monique qui a donné pouvoir à BOLLAERT Maryse, PRADAL Stéphanie qui a donné pouvoir à Jean-Luc PEGORIER,

**Secrétaire de Séance** : Maryse BOLLAERT

**Objet de la délibération** : DELIBERATION DEMANDE de SUBVENTION PROGRAMME FCS 2025 -2027  
PROGRAMME DE VOIRIE 2025 AU TITRE DE L'ANNEE 2025  
ACQUISITION BROYEUR ACCOTEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2025

**DELIBERATION**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du lancement de la programmation Fonds Cantal Solidaire 2025-2027

Monsieur le Maire souhaite poursuivre le travail engagé sur la voirie.

Mr le maire expose à l'assemblée les différents devis.

Pour 2025 il propose de demander au titre du FCS 2025, les travaux de voirie sur la route du Theil pour un montant HT de 18 299,00 € HT et l'acquisition d'un broyeur d'accotement d'un montant 7 400 € HT. Mr le Maire rappelle que le broyeur d'accotement s'adapte sur le tracteur afin de débroussailler le bas-côté des routes, en coupant et en broyant les végétaux et est indispensable à l'entretien de la commune.

Pour 2026 il propose de demander au titre du FCS 2026, les travaux de voirie sur les routes d'Esclauzet et de Caylus haut, devis d'un montant actuel de 81 762 € HT

Pour 2027 il propose de demander au titre du FCS 2027, les travaux route de l'Aveyron devis d'un montant actuel de 160 775 € HT

**Pour le FCS 2025, 2 dossiers seront déposés en ce sens :**

- 1 dossier programme de voirie 2025 – route du theil pour un montant HT de 18 299,00 €
- 1 dossier acquisition broyeur accotement pour un montant HT de 7 400,00 €

## DECISION

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des devis et à l'unanimité des membres présents décide de :

- DEPOSER auprès du Conseil Départementale les dossiers annoncer de demande de subvention au titre du programme 2025-2027 du FCS de la manière suivante :

### Pour l'année 2025 :

- **1 dossier programme de voirie 2025** – route du Theil pour un montant HT de 18 299,00 € dont le financement pourrait être le suivant :  
**FCS 2025 : 5 489 € soit 30 %**  
**Autofinancement : 12 810 €**
- **1 dossier acquisition broyeur accotement** –pour un montant HT de 7 400,00 € dont le financement pourrait être le suivant :  
**FCS 2025 : 3 700 € soit 50 %**  
**Autofinancement : 3 700 €**
- Pour les années 2026 et 2027, il sera nécessaire de prendre une délibération pour valider la demande de subvention au titre du FCS 2025-2027 afin d'y apporter plus de détail et d'ajuster les devis.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ces demandes de subvention
- D'INSCRIRE les dépenses engagées pour le programme 2025 au budget 2025

Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Emis et rendu exécutoire le : 27 mars 2025**  
**Reçu en préfecture le : 28 mars 2025**  
**Publié ou notifié le : 28 mars 2025**

Envoyé en préfecture le 28/03/2025  
Reçu en préfecture le 28/03/2025  
Publié le  
ID : 015-211502570-20250327-DEL\_2025\_07-DE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme :  
En Mairie le, 27 mars 2025

Le Maire  
Jean-Luc TOURLAN



Le secrétaire de séance  
Maryse BOLLAERT